

# COMMUNE DE TRIMBACH



## LOTISSEMENT " KLUNGER "

### Permis d'aménager

Plan de commercialisation

#### MAITRE D'OUVRAGE



10, place du Capitaine Dreyfus  
68000 COLMAR  
Membre de l'UNAM  
E-mail: s.g@sovia-68.fr

Tél. : 03-89-22-95-10  
Fax : 03-89-22-95-11

#### MAITRE D'OEUVRE



9, Place du Capitaine Dreyfus  
68000 COLMAR  
Tél. : 03-89-20-39-72  
Fax : 03-89-20-39-73

#### ARCHITECTE

**ALI HARMAN**  
ARCHITECTE

28, rue Saint Josse  
68000 COLMAR  
Tél. : 03-89-29-65-38

Echelle : 1/500e

Indice	Date	Modifications	Dessiné par	Vérifié par
00	10/01/2023	Etablissement du document	RB	PB
01	12/01/2023	Suppression d'un lot	RB	PB
02	05/05/2023	Mise à jour plan suite au bornage du géomètre du 26/04/2023	SB	MC
03	12/10/2023	Ajout emplacement regard assainissement, suppression fil pavé sur chemin piéton	SB	MC
04	06/12/2023	Modification implantation candélabres 6 et 7	LG	MC

#### LEGENDE AMENAGEMENT PROJETE :

	GAZON
	CHEMINEMENT PIETONS EN SABLE STABILISE
	1 FILE PAVES GRANIT
	BORDURE T3 HAUTE GRANIT
	MURET DE FONDATIONS
	SIPHON
	REGARD EU
	CANDELABRE 1 FOYER LUMINEUX - H. 4m + INDICE DU CANDELABRE
	ACCES INTERDIT
	TRANSITION PAYSAGERE A LA CHARGE DES ACQUEREURS (l = 2m inconstructible)



Toiture plate : Autorisée  
Sous-sol : Autorisé  
Gaz de ville : Non  
Zone ABF : Non  
Retrait / Gonflement des argiles : Zone moyenne

Les eaux pluviales en provenance des constructions et aires imperméables ainsi que les eaux éventuelles de drainage de chaque parcelle devront être stockées puis infiltrées sur place ou réutilisées pour l'arrosage du jardin. Le volume de stockage et la surface d'infiltration devront être déterminés en fonction de la perméabilité réelle du sol en place.